

Délibération n° 08-06-26

Nombre de membres :

En exercice : **25**

Nombre de membres présents et représentés :

Présents : **22**

Pouvoirs : **3**

Votants : **25**

Absents non représentés : **0**

Nombre de voix pour les membres :

En exercice : **38**

Nombre de voix des membres présents et représentés :

Pour : **38**

Contre : **0**

Bulletin blanc : **0**

Abstention : **0**

Objet : Election de la nouvelle
Présidence.

**Extrait du registre des délibérations du
Syndicat Mixte du Bassin de l'Or**

Séance du 16 Juin 2026

Le seize juin deux mille vingt-six à quinze heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le 3 juin 2026, s'est réuni à Candillargues - salle des mariages, sous la Présidence de Patricia **MOULLIN-TRAFFORT**, Présidente sortante.

La Présidente sortante procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint, conformément aux statuts du Symbo qui prennent en compte les procurations. La séance est ouverte à 15 h 05. Le secrétariat de séance est assuré par Mme Jacqueline **MARKOVIC**.

MEMBRES PRESENTS

Collèges	Voix
<i>Conseil Départemental de l'Hérault</i>	19
Mme Patricia MOULLIN-TRAFFORT Mme Jacqueline MARKOVIC M. Yvon PELLET M. Jérôme BOISSON Mme Paulette GOUGEON	15 + 1
<i>Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or</i>	6
M. Dominique SANCHEZ Mme Sandrine DUBOIS LAMBERT M. René CHALOT M. Philippe RIGAUD Mme Sophie CAUDAL Mme Hélène MARTINEZ	6
<i>Lunel Agglo</i>	6
Mme Julie CROIN M. Christophe CALVET Mme Sonia MOKADDEM M. Yves QUESADA M. Jean-Antoine OTALORA M. Michel LARROUY CASTERA (remplace Fabrice FENOY)	6
<i>Montpellier Méditerranée Métropole</i>	6
M. Jean-Pierre RICO Mme Florence BRAU M. Joël RAYMOND M. Stéphane JOUAULT (remplace Stéphane CHAMPAY) M. Jean-Luc MEISSONNIER	5

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION

<i>Conseil Départemental de l'Hérault</i>	19
Mme Véronique CALUEBA RIZZOLO (procuration à M. Jérôme BOISSON)	3
<i>Montpellier Méditerranée Métropole</i>	6
Mme Jackie GALABRUN-BOULBES (procuration à M. Jean-Pierre RICO)	1
<i>Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup</i>	1
M. Eric BASCOU (procuration à M. Joël RAYMOND)	1

Délibération n° 08-06-26

Conformément aux statuts du Symbo, l'élection du.de la Président.e, des Vice-Présidents et des membres du Bureau intervient à chaque installation des représentants des EPCI membres ou des délégués de l'Assemblée Départementale, à l'issue du renouvellement de leurs assemblées.

M. Yves **QUESADA**, doyen de l'assemblée, assure la présidence de séance. Selon l'usage, Mme Julie **CROIN**, benjamine de l'assemblée, est nommée secrétaire de séance.

La Présidente sortante précise qu'au regard des statuts du Symbo, le.a Président.e est élu.e, en son sein, par le Comité Syndical, au scrutin secret, uninominal à trois tours, à la majorité absolue, selon les modalités suivantes :

- Le collège départemental détient 50% des voix (19 voix) à répartir entre 6 délégués **détenant chacun 3 voix**. Le Vice-Président désigné par le collège départemental détient une voix supplémentaire. Lors du renouvellement du comité syndical, cette voix supplémentaire est détenue par le délégué départemental doyen de séance, en l'occurrence M. Yvon **PELLET**.
- Le collège des intercommunalités détient 50% des voix (19 voix) à répartir entre 19 délégués, **chacun détenant 1 voix**.

Par conséquent, le nombre total statutaire des voix s'élève à 38 réparties entre les 25 membres du Comité Syndical. Compte tenu du nombre d'élus présents ou représentés en séance, **le nombre total de voix de l'assemblée s'élève à 38**.

Le Président demande aux candidats à la présidence de se faire connaître pour procéder au vote.

Une seule candidature est exprimée, celle de Mme Patricia **MOULLIN-TRAFFORT**, Conseillère Départementale de l'Hérault.

Mme Sonia **MOKADDEM** et M. Joël **RAYMOND** sont désignés assesseurs pour effectuer et contrôler les opérations de vote.

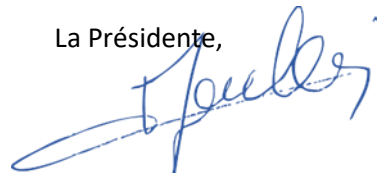
M. Yves **QUESADA** déclare le scrutin ouvert, appelle successivement les délégués syndicaux à déposer leur bulletin dans l'urne, fait procéder au dépouillement et proclame les résultats :

Mme Patricia **MOULLIN-TRAFFORT** est élue par **38 voix POUR**.

**SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'or**
Boulevard de la Démocratie
34130 Mauguio

Fait à Mauguio, le 16 Juin 2026

La Présidente,



Patricia **MOULLIN-TRAFFORT**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 18/06/2026 et
publié ou notifié le 18/06/2026.